

Jeudi 15 mars 2018

L'AFG salue la publication du Plan d'action de la Commission pour une économie plus verte et plus propre

L'AFG salue la publication du Plan d'action sur la finance durable de la Commission européenne pour dynamiser le rôle de la finance dans la mise en place d'une économie qui servirait aussi les objectifs environnementaux et sociaux.

Le plan d'action présenté le 8 mars s'appuie sur le rapport final du groupe d'experts à haut niveau sur la finance durable (HLEG) constitué en décembre 2016 par la Commission européenne. Il propose une stratégie de l'UE en matière de finance durable et expose les travaux et les actions à mener avec les acteurs du système financier.

L'AFG souligne l'exhaustivité et l'ambition de ce Plan d'action en phase avec les actions des gestionnaires d'actifs français qui proposent de longue date des stratégies d'investissement prenant en compte les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Parmi toutes les actions annoncées, l'AFG en a retenu plus particulièrement trois qu'elle estime primordiales dans le contexte actuel :

- l'adoption d'une taxonomie des actifs durables ;
- le renforcement de la transparence en matière de publication d'informations pour les investisseurs et pour les entreprises ;
- la prise en compte du client final.

En revanche, l'AFG insiste sur l'importance de définir la finance durable non pas uniquement sous l'angle « climat » mais comme la nécessaire intégration de tous les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Bien que la sensibilisation à la thématique « climat » soit incontournable, une promotion équivalente des critères sociaux et de gouvernance dans le processus d'investissement nous semblerait bienvenue dans un tel document.

Par ailleurs, l'AFG aurait souhaité que la Commission encourage la création d'un Label ISR européen et se mobilisera en ce sens.

Enfin, l'AFG tient à rappeler que la standardisation ne doit pas enfermer les acteurs dans des schémas trop rigides afin de ne pas freiner les initiatives et les innovations.

* * *

A propos de l'AFG www.afg.asso.fr ; Suivez-nous sur Twitter [@AFG_France](https://twitter.com/AFG_France)

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent près de 4 000 milliards d'euros d'actifs, dont 1 950 milliards d'euros sous forme de fonds de droit français et environ

2 050 milliards d'euros en gestion de mandats et de fonds de droit étranger.

Contact :

Alexandra Imbert, directeur de la communication, a.imbert@afg.asso.fr, 01 44 94 96 59

